

FAITES PREUVE DE PRUDENCE LORS DE L'UTILISATION D'UN TREUIL POUR LE CHARGEMENT ET LE DÉCHARGEMENT DE PEMP !



TENEZ-VOUS TOUJOURS À L'ÉCART DES ZONES OÙ UN RISQUE D'ÊTRE ÉCRASÉ·E OU COINCÉ·E EST PRÉSENT, ET RESPECTEZ LES PROCÉDURES DE VOTRE ENTREPRISE



PROMOUVOIR ET PERMETTRE L'UTILISATION SÛRE ET EFFICACE DE L'ACCÈS MOTORISÉ EN HAUTEUR À TRAVERS LE MONDE

Téléchargez gratuitement des posters à www.ipaf.org/andyaccess

Ref. A42 MA-2041-1025-1-fr